

CARBONE LORRAINE : RESULTATS DU PREMIER SEMESTRE

Hausse du résultat opérationnel de 20 % Le Groupe décide du principe d'une augmentation de capital

Le Conseil d'Administration de Carbone Lorraine s'est réuni le 13 septembre 2004 et a arrêté les comptes du 1^{er} semestre 2004.

Claude Coccozza, Président-Directeur Général, a indiqué : « Avec le retour de la croissance de nos résultats au 1^{er} semestre 2004, nous avons abordé une nouvelle période pour Carbone Lorraine. Nous avons en effet amélioré le résultat opérationnel de 20%, grâce à la réussite de notre plan d'économies. Nous pouvons ainsi, en dépit de la hausse des matières premières, confirmer notre objectif de marge opérationnelle de 8% pour 2004.

Carbone Lorraine dispose désormais d'un outil industriel prêt pour la croissance. Celle-ci sera alimentée par tous les projets que nous avons préparés depuis trois ans. Elle bénéficie aussi de la reprise conjoncturelle qui s'étend maintenant aux marchés de Carbone Lorraine, en particulier ceux liés aux biens d'équipements.

Pour financer ces projets, le Conseil d'Administration vient de me déléguer le soin de lancer une augmentation de capital, après obtention des visas nécessaires. Elle nous permettra d'accélérer le développement du Groupe, et d'accroître durablement notre rythme de croissance».

En M€	1 ^{er} semestre 2004	1 ^{er} semestre 2003
Chiffre d'affaires	318	322
Résultat opérationnel	24	20
Marge opérationnelle (%)	7,6 %	6,3 %
Résultat net (part du Groupe)	6,5	3,0

Chiffre d'affaires : 318 M€

A périmètre et changes constants par rapport au 1^{er} semestre 2003, le chiffre d'affaires progresse de 2%, malgré un effet de référence défavorable. En effet, le 1^{er} semestre 2003 avait bénéficié de livraisons de commandes importantes en équipements anticorrosion, en particulier en Asie, alors que cette année celles-ci seront livrées au 2^{ème} semestre. Hormis les Aimants, dont la baisse de chiffre d'affaires est liée au plan de redéploiement mis en place, toutes les autres activités voient leurs ventes progresser.

Résultat opérationnel : 24 M€

Les effets de notre plan d'économies, renforcés par ceux de la croissance des ventes, nous ont permis d'améliorer nos performances : le résultat opérationnel du Groupe progresse de 20 % à 24 M€ contre 20 M€ en 2003 et la marge opérationnelle s'établit à 7,6 % contre 6,3 %, en hausse de 1,3 points.

Résultat net part du Groupe : 6,5 M€

Les frais financiers nets sont quasiment stables. La réduction des coûts de financement a compensé l'augmentation de l'endettement, liée principalement au paiement des restructurations provisionnées en 2003.

Les charges exceptionnelles nettes s'élèvent à 4,5 M€ Elles proviennent pour l'essentiel de charges de restructuration complémentaires liées au plan d'économies.

Le résultat net part du Groupe, après amortissement des survaleurs, a plus que doublé pour s'établir à 6,5 M€ contre 3 M€ en 2003.

Perspectives

L'année 2004 marque un tournant pour Carbone Lorraine : la reprise est visible dans l'ensemble des activités en Amérique du Nord et semble se manifester en Europe. Hors effets de référence, la croissance reste soutenue en Asie. Notre plan d'économies dépassera à fin 2004 notre objectif de 30 M€ d'économies annuelles annoncé il y a trois ans. Enfin, nous nous apprêtons à lancer un ensemble de projets qui visent à accélérer de manière durable le rythme de croissance du Groupe.

Augmentation de capital

Le Conseil d'Administration a décidé du principe d'une augmentation de capital, d'un montant d'environ 60 M€, pour financer les investissements nécessaires à la mise en œuvre rapide des projets de croissance. Il a délégué au Président le soin d'obtenir les visas nécessaires et de définir les modalités et la date de lancement de cette opération. BNP Paribas, notre actionnaire principal avec 21% du capital, s'est déclaré favorable à la démarche de croissance du Groupe et a annoncé qu'il avait l'intention de participer à l'augmentation de capital à due concurrence de sa participation.

--fin--

Ce communiqué ne constitue pas une offre d'achat ou de souscription de valeurs mobilières aux Etats-Unis d'Amérique. Les valeurs mobilières mentionnées dans le présent communiqué n'ont pas été, et ne seront pas, enregistrées au titre du United States Securities Act de 1933, tel que modifié (le "Securities Act"), et ne peuvent être offertes ou vendues aux Etats-Unis d'Amérique, en l'absence d'un tel enregistrement ou d'une dispense d'enregistrement prévue par le Securities Act. Carbone Lorraine n'a pas l'intention d'enregistrer l'offre en totalité ou en partie aux Etats-Unis ni de faire appel public à l'épargne aux Etats-Unis. Une offre de valeurs mobilières aux Etats-Unis ne peut être effectuée que sur la base d'un prospectus établi par Carbone Lorraine contenant des informations détaillées concernant Carbone Lorraine, ses organes d'administration et de direction et ses comptes. Aucune copie de ce communiqué n'a été et ne doit être envoyée ou diffusée aux Etats-Unis, au Canada ou au Japon.

Le communiqué est destiné uniquement aux personnes qui (1) sont en dehors du Royaume-Uni, (2) ont une expérience professionnelle en matière d'investissements ou (3) sont des personnes visées par l'Article 49(2) (a) à (d) (high net worth companies, unincorporated associations...) du Financial Services and Markets Act 2000 (Financial Promotion) Order 2001 (tel que modifié) (ces personnes étant ensemble désignées comme les "personnes habilitées"). Ce communiqué est uniquement destiné aux personnes habilitées et ne doit pas être utilisé ou invoqué par des personnes qui ne seraient pas habilitées. Tout investissement ou toute activité d'investissement en relation avec ce communiqué sont réservés aux personnes habilitées et ne peuvent être réalisés que par les personnes habilitées.

